

# MINIMA pour ROME - 1974

## Association Européenne d'Athlétisme & Fédération Française d'Athlétisme

L'AEA a fixé des minima pour participer aux CE de Rome lors de la tenue de son Conseil à Lyon (France) le 5 Mai 1973. Elle a attendu la fin de la saison 1973 pour établir le minimum du 3000m féminin, nouvellement inscrit au programme des CE, afin d'avoir une meilleure idée du niveau européen. L'AEA l'a fait à l'occasion de la réunion de son Conseil à Varsovie (Pologne) le 2 Novembre 1973.

Chaque nation pouvait engager un athlète par épreuve sans qu'aucun minimum ne soit exigé.

Si une nation désirait engager 2 ou 3 athlètes dans une épreuve, tous devaient réussir une performance minimum exigée par l'AEA et ce, entre le 1<sup>e</sup> Octobre 1973 & le 23 Août 1974.

Il n'y avait pas de minima pour le Marathon, la Marche et les Relais.

HOMMES		Epreuves	FEMMES	
AEA	FFA		AEA	FFA
Performances			Performances	
10"3	10"3	100m	11"6	11"4
21"0	20"7	200m	23"8	23"5
46"8	46"5	400m	54"0	52"5
1'47"8	1'46"8	800m	2'05"0	2'03"0
3'41"0	3'39"5	1500m	4'16"0	4'16"0
13'45"0	13'35"0	5000m / 3000m	9'10"0	9'10"0
28'50"0	28'20"0	10 000m	-----	-----
-----	2h20'00"	Marathon	-----	-----
14"1	13"8	110m Haies / 100m Haies	13"6	13"4
51"2	50"5	400m Haies	-----	-----
8'38"0	8'32"0	3000m Steeple	-----	-----
2,14m	2,17m	Hauteur	1,80m	1,82m
7,75m	8m	Longueur	6,35m	6,40m
5,10m	5,20m	Perche	-----	-----
16,30m	16,40m	Triple Saut	-----	-----
19m	19,50m	Poids	16,60m	17m
59m	60m	Disque	55m	57m
79m	80m	Javelot	54m	56m
68m	70m	Marteau	-----	-----
7500 pts	7700 pts	Décathlon / Pentathlon	4200 pts	4300 pts
-----	-----	20km Marche	-----	-----
-----	-----	50km Marche	-----	-----
-----	-----	Relais 4x100m	-----	-----
-----	-----	Relais 4x400m	-----	-----

De son côté la FFA a annoncé le 11 Avril 1974 qu'elle avait fixé des minima plus difficiles, dans la plupart des cas, que ceux imposés par l'AEA afin de présenter une délégation de 40 à 50 athlètes tous capables de jouer un rôle intéressant aux CE.

Ces minima devaient être réalisés entre le 1<sup>e</sup> Mai et le 20 Août 1974 mais avec une certaine souplesse en tenant compte de l'examen de cas particuliers : chance donnée à de jeunes espoirs ou à des athlètes ayant frôlé les minima fédéraux.